

BC saisie par : SCIBETTA	le 08.03.2022	Validé par: SCIBETTA	le 08.03.2022
Interlocuteur : Technico-comr SCIBETTA CEDRIC	<b>EMS JUEN</b>		
Centre : TC602 Technico-commercial TER06 02	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:** 20254822 MME LE MONNIER SARAH  
0770669283

**Contrat:** 138297/0 du 08.03.2022

**ESI:** 0052-01-01-0003 CHIMILIN PIERRES BLANCHES au Rez de chaussée T5  
PIERRES BLANCHES BAT A - Logt no 0003 483 RTE des Ternes  
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1965 Date entrée patrim.: 01.04.1965

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	remplacement poignée porte chambre 1 + chambre 3 (pêne manquant) +wc + couloir, poignée fenêtre chambre 2 ne ferme
<b>Date de début d'exécution:</b>	08.03.2022
<b>Fin d'exécution:</b> 18.03.2022	
pas, gond du volet bois séjour à resceller, ouverture petit local individuel n°3, locataire Mme MONNIER au 0770669283	

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NCOF40000-Pourcentage majorateur à appliquer aux fourniture	0,16	625,00	100,00	10,00
NMEN40110-Ouverture d'un ouvrant (porte cave, gge, trappe)	97,17	1,00	97,17	10,00
NMEN40200-REMPLACEMENT bequille porte interieure	28,39	4,00	113,56	10,00
NMEN44100-Remplacement d'une poignée de fenêtre ou de porte	30,57	1,00	30,57	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
341,30	0,00	341,30	34,14	375,44

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b> Travaux après état des lieux
-------------------	--

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
<b>Observations:</b>			
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art